



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
First Sentier Investors

DATE DE CRÉATION :
18 octobre 2013

CATÉGORIE CIFSC* :
Actions d'infrastructures mondiales

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- La sélection de titres dans le secteur des chemins de fer
- La sélection de titres dans le secteur des routes à péage

Facteurs ayant nuï au rendement relatif

- La sélection des titres dans le domaine des services publics et des énergies renouvelables
- La sous-pondération du secteur de l'eau et des déchets

Changements importants apportés durant la période

- L'établissement d'une participation de 4 % dans Duke Energy
 - Vaste entreprise d'électricité et de gaz à intégration verticale installée en Caroline du Nord. Sa base tarifaire devrait augmenter de 7 % par année jusqu'en 2032, faisant ainsi grimper le bénéfice par action (BPA) de 5 % à 7 % par année et permettant un rendement en dividendes d'environ 4 %. L'entreprise a été ajoutée dans le portefeuille en raison de la stabilité de son profil de gains et de ses caractéristiques défensives.
- L'établissement d'une participation de 3 % dans Crown Castle
 - Société à grande capitalisation exploitant des tours et dont les actifs comptent plus de 40 000 stations cellulaires, environ 115 000 nœuds de petites cellules radio ou sous contrat ainsi qu'un peu plus de 136 000 kilomètres de réseaux de fibres. Elle est bien positionnée pour tirer avantage des tendances positives quant à la location de stations cellulaires, et un rendement en dividendes d'environ 5 % en soutient la valorisation. La qualité des petites cellules et des fibres n'est pas aussi élevée que celle des grandes tours, mais nous croyons que cette différence est désormais prise en compte dans le prix.
- La cession d'une participation de 3 % dans Norfolk Southern
 - La vente s'explique par les préoccupations relatives à la faiblesse des volumes et aux tarifs pouvant plomber les bénéfices en 2023.

Fonds Desjardins

Infrastructures mondiales



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2022



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
First Sentier Investors

DATE DE CRÉATION :
18 octobre 2013

CATÉGORIE CIFSC* :
Actions d'infrastructures mondiales

Changements importants apportés durant la période (suite)

- La cession d'une participation de 1,5 % dans SBA Communications
 - La vente repose sur l'hypothèse que les pairs ayant des niveaux d'emprunt inférieurs dans leurs bilans soient mieux positionnés dans le contexte actuel marqué par des taux d'intérêt élevés.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.